



Procédure de consultation

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 25–28)

Avec le message FRI, le Conseil fédéral sollicite des fonds d'encouragement pour l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les années 2025 à 2028. Outre les moyens financiers pour ces quatre années, le Conseil fédéral propose également des adaptations ponctuelles dans les bases légales.

Date d'ouverture: 2 juin 2023

Date limite: 24 septembre 2023

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2023/9/cons_1

9 juin 2023

Chancellerie fédérale

